

Le don de sang... et plus !



Je suis donneur de sang, de plasma, de plaquettes, de moelle osseuse et d'organes... Je ne suis pas donneur depuis ma naissance ! Je ne suis pas non plus devenu donneur d'un seul coup sans réfléchir ! J'ai étudié ces questions mûrement... puis je me suis décidé en toute connaissance de cause.

Sommaire

1. [Le don de sang](#)
2. [Le don de moelle osseuse](#)
3. [Le don d'organe](#)

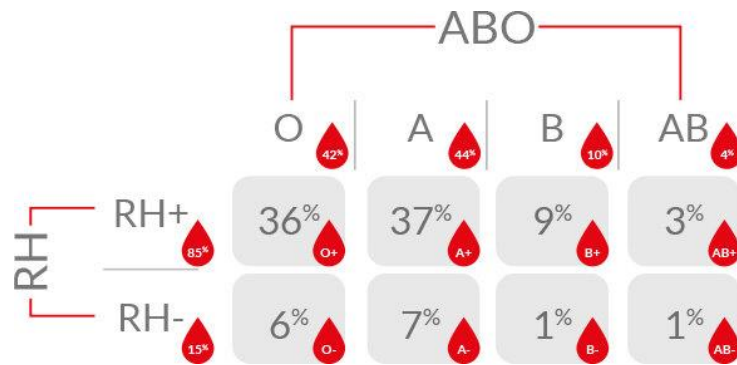
1. Le don de sang



C'est un processus par lequel un « **donneur** » se fait prélever une certaine dose de son sang, qui sera testé et contrôlé, avant de le transfuser vers une personne malade nommée « **receveur** ».

Il existe différents **groupes sanguins**. La première étape lors d'un don de sang est de rechercher le groupe sanguin du donneur. On utilise le système ABO pour distinguer les types de sang A, B, AB et O. De plus le **rhésus**, abrégé en « Rh », détermine si le sang est positif ou négatif. On obtient ainsi A+, A-, B+, B-, AB+, AB-, O+, O-

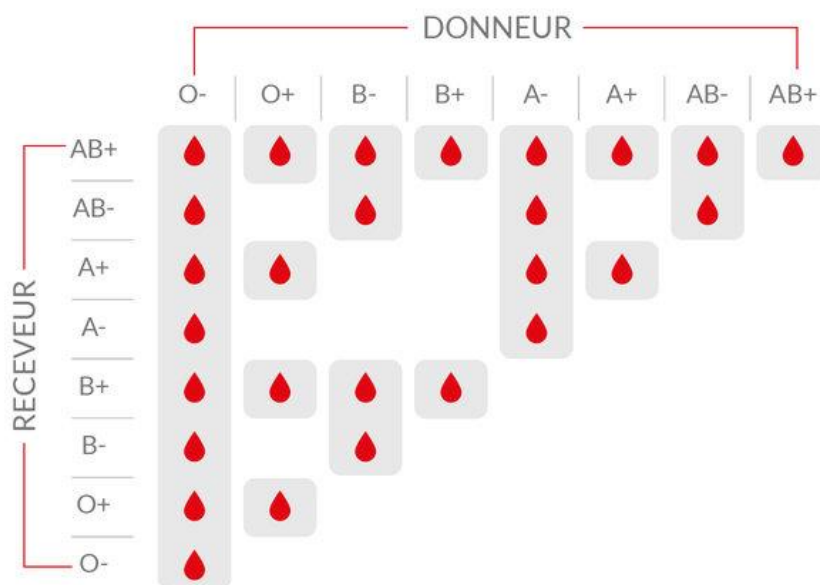
Dans la population caucasienne, c'est-à-dire de type européen blanc, la répartition des groupes sanguins est la suivante :



Les personnes du groupe O sont appelées « donneurs universels » car ils peuvent donner leurs globules rouges à n'importe quel receveur.

Les personnes du groupe AB+ sont dits « receveurs universels » car ils peuvent recevoir tous les types de globules rouges.

Voici le tableau de compatibilité des types de sang ABO :



3 grands principes entourent le don sang. C'est un acte :

- **Volontaire** : Le don s'opère sous la volonté expresse du donneur ;
- **Bénévole** : Le don est gratuit ;
- **Anonyme** : Le don ne permet jamais de connaître le donneur, ni le receveur.



C'est l'Établissement Français du Sang (EFS), un établissement public administratif, qui est chargé par l'État d'effectuer la collecte, la préparation, la qualification et la distribution des produits sanguins dits « labiles », c'est-à-dire à usage thérapeutique, qui sont de 3 types :

- Le don de sang complet, consistant en la collecte de globules rouges ;
- Le don de plaquettes ;
- Le don de plasma.

En moyenne les statistiques de l'EFS **chaque année** sont :

- 10.000 dons
- 500.000 transfusions
- 1.000.000 personnes soignées
- 3.000.000 de dons

En France, il faut attendre 8 semaines entre deux dons de sang total avec un maximum de 6 dons par an pour un homme et 4 pour une femme.

Le don de plaquettes et de plasma s'opèrent par « aphérèse », c'est-à-dire qu'ils sont prélevés selon plusieurs étapes :

- Une étape de prélèvement complet d'une dose de sang ;
- Une étape de séparation des éléments sanguins par centrifugation ;
- Une étape de réinjection au donneur des éléments sanguins non collectés.

Plusieurs cycles cumulent ces étapes jusqu'à obtenir une certaine quantité des éléments recherchés.

Pour les dons de plaquettes, le délai entre deux dons est de 4 semaines avec un maximum de 12 dons par an. Pour les dons de plasma, il est possible d'effectuer jusqu'à 24 dons dans l'année, à deux semaines d'intervalle minimum. Pour les hommes de plus de 60 ans, un intervalle de 8 semaines minimum est exigé entre les dons, quel que soit le type.

Les différents dons bénéficient du respect de contraintes :

- biologiques,
- immunologiques,
- médicales,
- réglementaires,
- législatives.

Avant chaque prélèvement un questionnaire est à compléter et le donneur est reçu par un médecin qui valide le futur don.

Pour devenir donneur, il faut cumuler une bonne hygiène de vie, une bonne santé, un certain âge, un certain poids, des antécédents familiaux compatibles, etc.

Il est également possible de procéder à un « auto-don ». Cette opération consiste à se faire prélever son propre sang en vue d'un complément sanguin éventuel lors d'une opération chirurgicale planifiée.

Toutes les informations sur le don de sang se trouvent sur le site officiel de l'Établissement Français du Sang : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

2. Le don de moelle osseuse

Pour aller plus loin, il est possible de devenir donneur de moelle osseuse. C'est une substance qui se trouve à l'intérieur des os. Une partie de cette moelle, dite « moelle rouge », est productrice des cellules du sang : globules blancs, globules rouges et plaquettes.

Le don de moelle osseuse peut guérir certaines maladies telles la leucémie, les déficits immunitaires chez les enfants, etc.

La compatibilité entre deux personnes prises au hasard dans le monde est de seulement 1 chance sur 1 million ! Il existe donc très peu de chance qu'en tant que donneur on puisse être compatible avec une personne ayant besoin d'une greffe. Toutefois si nous étions 1 million dans le monde à devenir donneur de moelle osseuse, alors statistiquement tout malade obtiendrait un donneur !

Chaque année près de 2.000 personnes dans le monde, enfants comme adultes, ont besoin de recevoir une greffe de moelle osseuse pour survivre à une maladie grave du sang.



Don de moelle osseuse. engagez-vous pour la vie.

Ce don consiste en un prélèvement, par anesthésie générale ou par aphérèse, d'une petite quantité de cellules souches hématopoïétiques. Chez le donneur la moelle prélevée se reconstitue en quelques jours seulement.

Pour devenir donneur, il faut effectuer un typage des antigènes d'histocompatibilité, dit « **typage HLA** ». C'est une analyse sanguine, qui s'opère après simple prélèvement de sang,

permettant d'identifier les antigènes présents à la surface des cellules et ainsi s'assurer de la totale compatibilité avec le receveur.

Toutes les informations sur le don de moelle osseuse se trouvent à cette adresse web : <https://www.dondemoelleosseuse.fr/>

3. Le don d'organe

Un grand nombre d'organes peuvent être donnés et permettre ainsi de sauver des vies ou en améliorer la qualité.

Il est possible de donner de son vivant, par exemple un rein pour un des membres de sa famille.

Surtout le don d'organes se pratique en cas de mort cérébrale, c'est-à-dire que les organes restent viables suffisamment longtemps pour être prélevés et transférés vers un receveur.



S'orienter vers le don d'organes répond à l'espoir que lorsque tout est terminé, il nous est encore possible de sauver des vies.

La loi indique que toute personne est donneuse présumée d'organes et de tissus. Il faut donc exprimer son refus de son vivant.

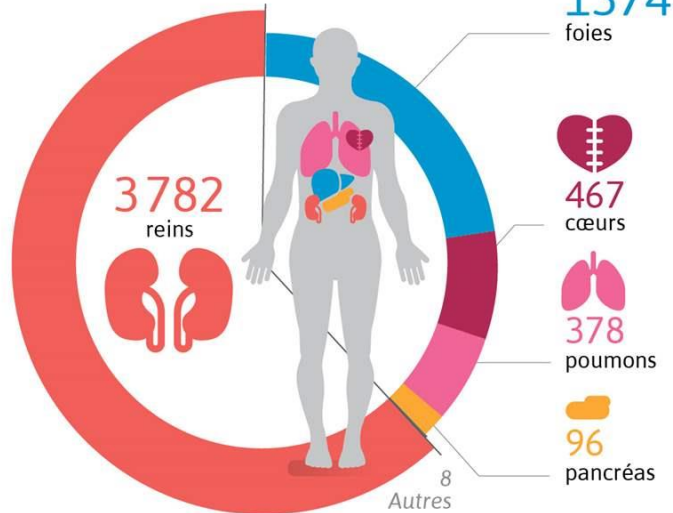
Toutefois si l'on souhaite devenir donneur, le mieux est d'informer sa famille de son choix, afin que soit respectée cette volonté sans ambiguïté ou doute. Il est également possible de recevoir une carte de donneur d'organe pour affirmer clairement cette orientation, à laisser dans son portefeuille.

DON D'ORGANES

EN HAUSSE DE 3,5%
EN 2017 EN FRANCE

6105 organes greffés en 2017

16/jour
en moyenne | **+ 214 (+3,5%)**
par rapport à 2016



Plus de **23 800**
personnes étaient
en attente d'une greffe
en 2017...

... et **57 000** personnes
vivent grâce à un organe
greffé.

Source: www.dondorganes.fr

VISACTU

Toutes les informations sur le don d'organes se trouvent en suivant ce lien :
<https://www.dondorganes.fr/>